



HAL
open science

”L’apparition des armoiries sur les sceaux des évêques de Metz”

Jean-Christophe Blanchard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Blanchard. ”L’apparition des armoiries sur les sceaux des évêques de Metz”. *Annales de l’Est*, 2022, 1 et 2, pp.389-414. hal-04602912

HAL Id: hal-04602912

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04602912>

Submitted on 13 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'apparition des armoiries sur les sceaux des évêques de Metz (fin XII^e-fin XIV^e s.)

L'adoption et l'utilisation des armoiries par les membres du clergé a été relativement tardive ; leur diffusion fut par ailleurs géographiquement hétérogène. Le phénomène a été étudié pour une partie de l'espace français par Édouard Bouyé¹ et certaines zones sont restées dans l'ombre. Mon propos est ici d'apporter une contribution modeste à l'étude de l'héraldique ecclésiastique en Lorraine et plus particulièrement dans l'évêché de Metz. Ce dernier, situé en terre d'Empire, est bordé au nord par la province ecclésiastique de Trèves dont il dépend². Il voisine avec les évêchés de Verdun, à l'ouest³, et de Toul⁴, au sud, qui relèvent du même métropolitain. Enfin, à l'est, il confine avec celui de Strasbourg⁵, alors suffragant de l'archevêque de Mayence.

Le *terminus a quo* de cette étude se situe à la fin du XII^e siècle. C'est dans ce moment que l'usage du sceau dans les chancelleries épiscopales, notamment celle de Metz, est devenu courant⁶. C'est aussi et surtout le temps de l'adoption d'armoiries par les princes lorrains (duc de Lorraine, comte de Bar et de Vaudémont)⁷. C'est à leur exemple que les nobles de rangs inférieurs se sont dotés d'emblèmes héraldiques dans la première moitié du XIII^e siècle et que les armoiries se diffusèrent en Lorraine. Il convient ici de signaler que celles qui furent utilisées par les évêques de Metz n'ont jamais été celles qui paraissent avoir été attribuées à leur évêché⁸. Quand ils se sont choisis des armoiries, ils ont eu recours à celles de leur

¹ Édouard BOUYÉ, *Héraldique médiévale des évêques et des cardinaux français. L'exemple de quarante-six diocèses de la France du nord et du centre*, thèse inédite de l'École des chartes, 1995 ; « L'église médiévale et les armoiries : histoire d'une acculturation », *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, t. 113, n° 1, 2001, p. 493-542.

² Wilhelm EWALD, *Rheinische Siegel*, Bd. II: Die Siegel der Erzbischöfe von Trier (956-1795), Bonn, 1910, Düsseldorf, Droste Verlag GMBH, 1993 (Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde ; 27).

³ Pierre DONY, *Monographie des sceaux de Verdun*, 2 volumes, « Cité et justice », « Évêques », Verdun, Imprimerie Charles Laurent, 1888 et 1890.

⁴ Charles ROBERT, *Sigillographie de Toul*, Paris, Rollin et Feuardent, Franck, 1868.

⁵ Les sceaux des évêques ont été étudiés dans un mémoire de Master soutenu à l'Université de Strasbourg en 2004. Une synthèse a été publiée par l'auteur : Damien BERNE, « Les sceaux des évêques de Strasbourg au Moyen Âge », dans *Chantiers historiques en Alsace*, n° 8, 2005, p. 5-23. Voir aussi les sceaux des évêques de Strasbourg dans la base de données SIGILLA : <http://www.sigilla.org/> (consulté le 24/06/2022).

⁶ Sur les débuts et l'installation de l'usage du sceau en Lorraine et plus particulièrement à Metz : Charles HIEGEL, « Les sceaux de l'évêque de Metz Adalbéron III (1047-1072) », *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, Picard, 2004, p. 167-178. Sur la typologie des sceaux ecclésiastiques en général : Auguste COULON, « Éléments de sigillographie ecclésiastique française », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 18, n° 78, 1932, p. 30-59.

⁷ Concernant les ducs de Lorraine, les dates proposées par Michel Parisse en 1982 restent valides à quelques nuances près : *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale*, Nancy, PUN, 1982, p. 449-455. On me permettra de préciser ces données en citant mes propres recherches. Les armoiries aux alérions sont visibles sur une empreinte d'un sceau de Simon II (1176-1205) appendue à un acte rédigé entre 1176 et 1183 : Jean-Christophe BLANCHARD, *D'alérions en alérions. Dix siècles d'images héraldiques lorraines*, Haroué, Gérard Louis, 2012, p. 14-15, 30-31. Pour les comtes de Bar, on retient la date de 1189 : Michel PASTOUREAU, « Géographie héraldique des pays lotharingiens : l'influence des armes de la Maison de Bar (XII^e-XV^e s.) », *Principautés et territoires, et études d'histoire lorraine. Actes du 103^e congrès national des sociétés savantes. Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610*, Paris, 1979, p. 335-347, ici p. 339-340. Enfin, pour les comtes de Vaudémont, j'ai proposé une fourchette allant de 1199 à 1212 : Jean-Christophe BLANCHARD, « Le burelé des Vaudémont. Des armoiries familiales à l'emblème territorial », Gérard GIULIATO (dir.), *Autour des comtes de Vaudémont. Lieux, symboles et images d'un pouvoir princier au Moyen Âge*, Nancy, PUN, 2011, p. 77-106, ici p. 78-80.

⁸ Edmond des Robert a proposé de donner à l'évêché des armoiries à la croix pattée alésée (séance du 2 avril 1947, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1945-1947, p. 227-228). Il fondait sa proposition sur l'existence d'un sceau du XVI^e siècle conservé aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Il s'agit précisément d'une empreinte de 1508 du sceau du doyen et du chapitre de Metz, administrateurs de l'évêché, le siège étant vacant : DR n° 6591. Ces armoiries sont attribuées à l'évêque de Metz

famille. L'utilisation de ces armoiries par les prélats messins s'est systématisée à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle, qui constitue donc le *terminus ad quem* de notre recherche.

Cette dernière est fondée sur la sigillographie. Malgré son rôle marginal dans la diffusion des armoiries, le sceau est en effet une « source cruciale » pour l'étude de leur origine et une enquête sur l'apparition et la diffusion des emblèmes héraldiques ne peut se concevoir sans données sigillographiques⁹. Celles-ci existent dans l'espace lorrain et plus particulièrement dans les principautés épiscopales de Metz, Toul et Verdun. Mais si ces deux derniers évêchés ont, du point de vue sigillographique, bénéficié assez tôt de l'attention des historiens, il n'en va pas vraiment de même pour Metz¹⁰. L'usage du sceau par l'épiscopat messin est pourtant attesté depuis le milieu du XI^e siècle¹¹ ; il est, de plus, bien documenté à partir de cette date¹². Les matrices des dix évêques qui se succédèrent sur le siège de saint Clément, de Bertram (1180-1212) à Gérard de Reninge (1296-1302), sont documentées par des empreintes actuellement conservées. Cette continuité permet d'observer objectivement la chronologie du phénomène dans le contexte de l'évêché de Metz. La comparaison avec Toul et Verdun est utile, elle est cependant limitée car le corpus des sceaux épiscopaux y est parcellaire¹³. Malgré ses lacunes, les sceaux des évêques messins seront analysés parallèlement à ceux de leurs proches voisins mais aussi, parfois, à ceux de prélats plus distants mais tout de même en relations avec Metz. L'analyse du phénomène sera menée en trois temps, nous distinguerons les temps anhéraldiques, de Bertram à Jean d'Apremont (1180-1238), les temps proto-héraldiques, de Jacques de Lorraine à Philippe de Florange (1239-1263) et enfin les temps héraldiques, de Guillaume de Trainel à Gérard de Reninge (1264-1302).

L'espace, la période et les objets historiques qui vont être envisagés relèvent tous des champs de recherche qui furent inlassablement étudiés par Michel Parisse auquel je dois de m'être intéressé à la sigillographie et à l'héraldique.

Les temps anhéraldiques : de Bertram à Jean d'Apremont (1180-1238)

Contemporaine de l'apparition des premières armoiries en Lorraine, l'arrivée de Bertram sur le siège épiscopal est due à l'empereur Frédéric Barberousse. C'est en effet ce dernier qui le choisit parmi ses fidèles, pour remplacer son neveu Thiéri de Lorraine, évêque de Metz de 1174 à 1179. Auparavant, l'élection de Bertram, chanoine de Saint-Géréon de Cologne, à l'archevêché de Brême avait été refusée par le pape Alexandre III lors du concile

dans l'armorial de Nicolas de Lutzelbourg (Nancy, Bibliothèque Stanislas, ms. 1727, fol. 60, n° 2 : d'or à la croix pattée alésée d'azur). Je les ai associées à tort au chapitre cathédral dans mon édition de l'armorial de Jean de Haraucourt de 2001 (*Lotharingia X*, p. 102).

⁹ Jean-François Nieuss, après avoir précisé le rôle marginal du sceau dans la diffusion des armoiries, en fait cependant une « source cruciale » de son étude sur « L'invention des armoiries en contexte. Haute aristocratie, identités familiales et culture chevaleresque entre France et Angleterre, 1100-1160 », *Le Journal des Savants*, janvier-juin 2017, p. 93-155.

¹⁰ Nous n'avons pas pour Metz d'équivalent des ouvrages de Charles Robert pour Toul et de Pierre Dony pour Verdun.

¹¹ Michel PARISSÉ, *Les actes des évêques de Metz de 1120 à 1179*, thèse de troisième cycle, Nancy, 1966, 3 vol., t. I, p. LXXXIII-LXXXVII ; Ch. HIEGEL, art. cit.

¹² Les empreintes conservées dans les principaux fonds régionaux ont été recensées dans plusieurs catalogues : Edmond DES ROBERT, *Catalogue des sceaux des archives de Meurthe-et-Moselle. Sceaux ecclésiastiques*, tapuscrit inédit conservé aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (désormais DR) ; Gilbert CAHEN, *Catalogue des sceaux des archives départementales de la Moselle : sceaux pendants, sceaux plaqués du haut Moyen Âge*, t. 3, Sceaux ecclésiastiques, Metz, 1992 (désormais Cahen) ; André PHILIPPE, *Inventaire des sceaux de la série G des Archives départementales des Vosges*, Epinal, 1919 (désormais Philippe).

¹³ Pour les dix évêques toulousins et les quatorze prélats verdunois de la période, on ne connaît respectivement que huit et dix sceaux.

de Latran III. L'épiscopat de Bertram à Metz fut déterminant tant pour son évêché que pour la cité, considéré comme le restaurateur du pouvoir épiscopal. Il fut en effet à l'initiative de réformes majeures pour la ville et sa population¹⁴. En revanche, Bertram n'innova guère en matière de sigillographie. Sur son grand sceau, l'évêque, coiffé d'une mitre, paraît revêtu de l'amict, d'une aube et d'une chasuble bordée d'orfrois et du surhuméral (ill. 1)¹⁵. Assis sur un siège à protomés, ses pieds reposant sur un coussin, il tient de la main gauche un livre ouvert et une crosse de la droite. De la même main et dans le même geste, il bénit avec deux doigts. D'après Auguste Coulon, il semble que les évêques ont d'abord été représentés avec la crosse dans la main droite et un livre dans la main gauche (modèle 1 : cf. ill. 1) puis bénissant de la main droite et tenant la crosse de la main gauche (modèle 2 : cf. ill. 2a) ; ce dernier modèle se généralise à partir du XIII^e siècle¹⁶. En ce qui concerne Bertram, il est difficile de faire une comparaison avec son prédécesseur qui semble n'avoir usé que de sceaux d'élu ne pouvant donc être vraiment comparés au sien¹⁷. Il est en revanche relativement comparable à celui d'Étienne de Bar, évêque de 1120 à 1163¹⁸. Le sceau de Bertram peut encore se comparer à ceux de ses voisins. Dans les mêmes années, à Toul, Pierre de Brixey (1165-1192), Eudes I^{er} de Lorraine (1192-1197) et puis Mathieu de Lorraine (1198-1207) ont possédé des sceaux sur lesquels ils tenaient la crosse de la main droite et le livre de la main gauche¹⁹. À Verdun, Albert de Hierges (1186-1208) eut recours à un sceau similaire. En revanche, ce dernier, contrairement à ses homologues, fit usage d'un contre-sceau de manière assez précoce. Selon Pierre Dony, il s'agissait d'une intaille antique représentant une tête d'aigle, accolée à deux têtes d'hommes barbus²⁰.

Dans les mêmes années, les archevêques de Cologne, où Bertram était chanoine, possédaient – quand ils étaient sacrés – des sceaux du même modèle²¹. Mais c'est à Trèves que l'on observe des hésitations qui pourraient permettre d'expliquer le geste hybride de Bertram. À partir de Bruno (1101-1124), les archevêques de Trèves sont représentés assis et, majoritairement, tiennent la crosse dans la main droite et un livre dans la main gauche. Mais Meginher (1127-1130) et Albéron (1131-1152) ont utilisé également un sceau où ils sont représentés tenant la crosse dans la main gauche et bénissant de la main droite. Ainsi les

¹⁴ Il n'est pas dans notre propos de retracer la vie des prélats messins ou d'écrire l'histoire de leur diocèse dans la période concernée. Il convient ici de se référer aux notices de Michel Parisse dans Erwin GATZ (dir.), *Die Bischöfe des Heiligen Römischen Reiches 1198 bis 1448. Ein biographisches Lexikon*, Berlin, Duncker & Humblot, 2001 : « Bertram (Bertrand, Berthold) († 1212) », p. 440-441. Voir aussi : Michel PARISSÉ *La noblesse lorraine XI^e-XIII^e s.*, thèse de doctorat d'état, Nancy, 1975, 3 vol., t. 2, p. 402-423 ; M. Parisse, *Noblesse et chevalerie...*, op. cit., p. 235-263 ; Arnaud HARI, *Écrire l'histoire des évêques de Metz au Moyen Âge : les Gesta episcoporum de la fin du VIII^e à la fin du XIV^e siècle*, thèse de doctorat, 2 vol., Metz, Université Paul Verlaine, 2010 (ici t. II, p. 463-478) ; Benoît-Michel TOCK, « La charte de l'évêque Bertram instituant l'élection annuelle du maître-échevin de la ville de Metz, 21 mars 1180 (n. st.) », Christine BARRALIS (éd.), *Metz : les évêques et leur ville au Moyen Âge*, Metz, CRULH, 2014, p. 29-50 ; Christine BARRALIS, « Ferry III et les évêques de l'espace lorrain », Christelle BALOUZAT-LOUBET et Isabelle GUYOT-BACHY (dir.), *Autour de Ferry III, duc de Lorraine (1251-1303), Annales de l'Est*, n° 1, 2015, p. 61-71.

¹⁵ DR 6556 (1193) ; Cahen 1865 (1211). Hubert COLLIN, « Sceaux de l'histoire de Lorraine », *Lotharingia* I, 1988, p. 223 ; Damien VAISSE, « Les sceaux lorrains du XII^e siècle dans les fonds de l'abbaye de Clairvaux aux Archives de l'Aube », *Lotharingia* X, 2001, p. 179-199, ici p. 189-192.

¹⁶ A. Coulon, op. cit., t. 18, n°78, 1932, p. 45.

¹⁷ Cahen n° 1863 (s. d., v. 1164-1171) et 1864 (s. d., v. 1176-1179).

¹⁸ Cahen n° 1862 (s. d., v. 1152-1154), l'évêque a la tête nue et tient sa crosse sans bénir.

¹⁹ Ch. ROBERT, op. cit., p. 64-69.

²⁰ P. DONY, op. cit., p. 25-27 : « Ce contre sceau a sa légende en onciale [+ SECRETUM . MEUM . MICHI], laquelle sert d'encadrement à une intaille antique représentant une tête d'aigle, accolée à deux têtes d'hommes barbus. » Ce contre-sceau servit encore à ses successeurs.

²¹ W. EWALD, op. cit., Bd. I : *Die Siegel der Erzbischöfe von Köln (948-1795)*, p. 15-17. Ils conservèrent ce modèle jusqu'à la fin du XIII^e siècle. C'est Wikbold von Holte (1297-1304) qui le premier est représenté bénissant de la main droite.

prélats trévirois hésitèrent entre les deux modèles de représentation. Jean I^{er}, chancelier de Frédéric Barberousse de 1186 à 1189, fut consacré archevêque de Trèves en 1189, soit près de dix ans après Bertram à Metz. Il eut recours à trois matrices différentes mais très proches de celle de son confrère messin. Le livre est fermé mais le geste synthétique est identique. Le successeur de Jean, Thiéri de Wied (1212-1242), reprend la crosse de la main droite et tient un livre dans son bras gauche replié. Arnold (II) (1242-1259) bénit de la main droite puis reprend la posture de son prédécesseur avec le livre. Henri de Fénétrange (1260-1286) fait encore un autre choix : il tient un livre ouvert de la main droite et la crosse dans la main gauche. C'est seulement Bohémond de Varsberg (1286-1299) qui opte pour le modèle au prélat bénissant de la main droite et tenant la crosse de la main gauche²². Pour en finir ici avec l'opposition de ces deux modèles, il est encore possible de dire qu'à Strasbourg le glissement de l'un à l'autre est plus précoce que dans les archevêchés de Cologne et de Trèves. En effet, les évêques Burchard (1141-1162) et Henri de Hasenbourg (1180-1190) tiennent la crosse de la main droite et un livre de la main gauche, puis Conrad de Hunebourg (1190-1202) remplace le livre par un phylactère. Mais Henri de Veringen (1202-1223) utilise un sceau, attesté depuis 1211 au moins, où il bénit de la main droite et tient sa crosse de la main gauche²³.

À Metz, le changement se fait presque dans le même temps qu'à Strasbourg. Le successeur de Bertram, Conrad de Scharfenberg (1212-1224), également issu de la cour impériale, est représenté sur son sceau bénissant de la main droite. D'abord évêque de Spire (1200-1224), mais également chancelier de la cour impériale, il devint évêque de Metz avec le consentement d'Innocent III, obtenu grâce à l'intervention de Frédéric II²⁴. En tant qu'évêque de Spire, Conrad se fit d'abord représenter assis, tenant la crosse de la main droite et un livre dans la main gauche²⁵. Il opta dans un deuxième temps pour le deuxième modèle sur lequel il était assis, bénissant de la main droite et tenant la crosse de la main gauche, le même bras portant le manipule. L'image est la même à Spire et à Metz, seules les légendes permettent de distinguer les matrices (SPIRENSIS/METENSIS)²⁶. Faute d'un catalogue exhaustif des empreintes conservées des sceaux de Conrad, il n'est pas possible de dire si le modèle bénissant a d'abord été adopté à Spire ou à Metz. Mais c'est ce modèle qui s'imposa ensuite pour les évêques de ce dernier diocèse. À Verdun, il est difficile d'appréhender le choix que fit Robert de Grandpré (1208-1217) dont le sceau n'est connu que par un fragment où il paraît être assis²⁷. Le sceau de Renaud de Senlis, évêque de Toul de 1210 à 1217, est en

²² W. EWALD, *op. cit.*, Bd. II, p. 13-15.

²³ Voir les notices suivantes :

<http://www.sigilla.org/sigillant/burchard-eveque-strasbourg-60100>

<http://www.sigilla.org/sigillant/henri-ier-hasenbourg-60124>

<http://www.sigilla.org/sigillant/conrad-ii-hunebourg-60204>

<http://www.sigilla.org/sigillant/henri-ii-veringen-40632> (consulté le 24/06/2022).

²⁴ Michel PARISSÉ, « Konrad von Scharfenberg (um 1165-1224) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 441-442 ; A. Hari, *op. cit.*, t. II, p. 480-496.

²⁵ Stuttgart, Landesarchiv Baden-Württemberg, A 502 U 927 (1203) : <http://www.landearchiv-bw.de/plink/?f=1-1291244-1> (consulté le 24/06/2022).

²⁶ Pour Spire : Stuttgart, Landesarchiv Baden-Württemberg, A 502 U 1022 (1219, 6 décembre) : <http://www.landearchiv-bw.de/plink/?f=1-1291337-1> (consulté le 24/06/2022). Un moulage numérisé est disponible en ligne sur le site des Archives de l'État en Belgique : https://search.arch.be/fr/rechercher-des-archives/resultats/inventaris/rabscan/zoekterm/%C3%A9v%C3%AAque+de+metz/eaidid/BE-A0510_005990_005868_FRE/inventarisnr/I599058683910142/level/file/scan-index/-18/foto/510_2172_000_15109_000_0_0002 (consulté le 24/06/2022). Pour Metz : Cahen 1866 (1213, 30 juin) [H. COLLIN, *op. cit.*, p. 224] et 1867 (1221, 26 avril, le champ est semé d'étoiles).

²⁷ Michaël GEORGE, *Le chapitre cathédral de Verdun (fin XII^e-début XVI^e siècle) : étude d'une communauté ecclésiastique séculière*, thèse de doctorat, Université de Lorraine, 2016, t. 2, p. 311-312. P. DONY, *op. cit.*, p. 28-29.

revanche mieux documenté. L’empreinte conservée aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle est en mauvais état mais elle est bien connue grâce à l’ouvrage de Charles Robert²⁸. Ce sceau est conforme au modèle 2. À la suite d’Albert de Hierges à Verdun, Renaud est le deuxième prélat lorrain à utiliser un contre-sceau. Ce dernier, en navette, est hagiographique et représente le martyr de saint Etienne, dédicataire de la cathédrale de Toul. L’utilisation du contre-sceau se généralise ensuite dans les trois évêchés lorrains. Ainsi, le successeur de Renaud de Senlis sur le siège épiscopal de saint Mansuy, Eudes de Sorcy (1219-1228), fait usage d’un sceau de modèle 1 et d’un contre-sceau rond représentant une main tenant une croix pattée²⁹. Seulement connus grâce à Pierre Dony, les sceaux de Jean d’Apremont en tant qu’évêque de Verdun (1217-1224) éclairent les pratiques qu’il importe à Metz ensuite³⁰. Si, de manière traditionnelle à Verdun, il réutilise le contre-sceau d’Albert de Hierges, dans l’état actuel de la documentation, il est le premier prélat lorrain pour lequel le souvenir d’un sceau d’élu est conservé. Jean est représenté debout, mitré, tenant un sceptre fleurdélié dans sa main droite et sa main gauche est posée sur sa poitrine. La légende est explicite quant à la nature de ce sceau : + SIGILLVM IOHANNIS ELECTI VIRDVNENSIS. L’empreinte décrite par Dony était appendue à un acte de mai 1218. Un débris d’empreinte, appendue à un acte de 1219, est encore décrit par le même auteur, l’évêque, alors consacré, est assis ; il bénissait sans doute de la main droite mais il n’est pas permis de l’affirmer.

Jean d’Apremont succède ensuite à Conrad de Scharfenberg à Metz de 1224 à 1238³¹. À Verdun, Jean s’inscrivait dans une « tradition » de recrutement où les lignages comtaux de Grandpré, Namur-Durbuy et Chiny et leurs alliés, dont les Apremont, s’imposaient depuis les débuts du XII^e siècle. À Metz, son épiscopat rompt avec celui de ses prédécesseurs protégés et fidèles de l’empereur³². Son sceau messin le représente, classiquement désormais, en train de bénir mais la représentation est moins hiératique, moins figée. La tête, tournée de trois-quarts vers la droite, et le geste de bénédiction effectué la main devant la poitrine apportent dynamisme et réalisme à la scène³³. Ce sceau se distingue nettement des précédents. On peut en revanche rapprocher cette représentation de celle de Guillaume de Joinville, archevêque de Reims (1219-1226) et cousin germain de la mère de Jean, Elisabeth de Dampierre³⁴. Jean est assis quand Guillaume est debout mais la posture et le geste de bénédiction sont similaires ; la volute de la crosse est également tournée vers l’extérieur. Jean d’Apremont usait également d’un contre-sceau sur lequel Des Robert a vu une tête de Janus mais que Cahen a prudemment décrite comme « une tête d’homme coiffée d’une toque, de profil, regardant vers la droite »³⁵. À Toul comme à Verdun, les contemporains de Jean d’Apremont conservent des sceaux de modèle 2 conformes à ceux de leurs prédécesseurs ; ils n’ont pas l’originalité plastique de

²⁸ Pierre PÉGEOT, Mathias BOUYER, *Fasti Ecclesiae Gallicanae. Diocèse de Toul*, Turnhout, Brepols, 2017, p. 74-75. DR 6647 (1215) ; Ch. Robert, *op. cit.*, p. 69-71.

²⁹ P. PÉGEOT, M. BOUYER, *op. cit.*, p. 76-78. DR 6648 et 6648 bis (1225) ; Ch. ROBERT, *op. cit.*, p. 72-73.

³⁰ Sur Jean d’Apremont à Verdun : M. GEORGE, *op. cit.*, p. 370-371. P. DONY, *op. cit.*, p. 30-32.

³¹ Sur Jean d’Apremont à Metz : Michel PARISSÉ, « Johann von (Jean d’) Apremont († 1228) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 442-443. A. HARI, *op. cit.*, t. II, p. 496-513. Voir aussi sur l’ensemble de la carrière : Mathias AUCLAIR, *Politique lignagère et ambitions comtales en Lorraine. Famille et seigneurie d’Apremont des origines au début du XIV^e siècle*, 5 vol., thèse, École des Chartes, 1999, t. 2, p. 13-14, t. 3, p. 96-97, 147-148.

³² M. Parisse, *Noblesse et chevalerie...*, *op. cit.*, p. 246-251 et tableau généalogique p. 254.

³³ DR n° 6557 bis (1224) ; Cahen bis 1868 (1224).

³⁴ Patrick DEMOUY, « Les sceaux des archevêques de Reims des origines à la fin du XIII^e siècle », *L’encadrement religieux des fidèles au Moyen Âge et jusqu’au Concile de Trente*, Actes du 109^e Congrès National des Sociétés Savantes, Dijon, 1984, Section d’Histoire médiévale et Philologie, t. I, Paris, C.T.H.S., 1985, p. 687-720, ici p. 708-709 ; Catherine GUYON, *Les écoliers du Christ. L’ordre canonial du Val des Écoliers (1201-1539)*, Saint-Étienne, Publications de l’Université de Saint-Étienne, 1998, p. 55-57 et 118.

³⁵ DR n° 6557 (1224) ; Cahen 1868 (1226).

celui de leur voisin messin. En ce qui concerne les contre-sceaux, Raoul de Thourotte, cousin germain de Jean d'Apremont et son successeur à Verdun (1224-1245), conformément à la pratique locale, réutilisa celui de ses prédécesseurs³⁶. En revanche, à Toul, Roger de Mercy (1231-1251) choisit un contre-sceau figurant un oiseau entre deux fleurs de lis³⁷.

Par sa singularité formelle, le sceau de Jean d'Apremont se démarque de ceux de ses prédécesseurs, comme de ceux de ses contemporains. Il est un hapax remarquable. C'est sans doute cette originalité et sa sobre beauté qui lui valurent d'être réutilisé par Jacques de Lorraine quand la maison ducale parvint à remettre la main sur l'évêché de Metz en 1239 (ill. 2a).

Les temps proto-héraldiques : Jacques de Lorraine et Philippe de Florange (1239-1263)

Fils de Ferri II, duc de Lorraine de 1207 à 1213, et d'Agnès de Bar, Jacques fut le frère de Thiébaud I^{er} et de Matthieu II, respectivement ducs après leur père de 1213 à 1220 et de 1220 à 1251. C'est sous le règne de ce dernier, sans doute grâce à son appui et à celui de Frédéric II de Hohenstaufen, que Jacques devint archidiacre de Trèves et princier de Metz au cours de 1223. Il fut également prévôt de Saint-Lambert de Liège à partir de 1230, princier de Verdun de 1231 à 1239, année où il fut élu évêque de Metz³⁸. Jacques opérait la synthèse entre les deux maisons rivales de Bar et de Lorraine.

En tant que princier du chapitre cathédral de Metz, Jacques avait déjà disposé d'un sceau et d'un contre-sceau (ou sceau secret). Sur un champ fretté, les claires-voies semées de macles, le dignitaire est représenté, debout, de face, tenant une verge de la main droite et un livre fermé de la gauche. Sur le contre-sceau, on peut voir un volatile habituellement identifié comme un aigle. Ses ailes sont éployées, la tête est posée de profil mais regarde vers le haut et non vers le côté³⁹. L'identification de l'oiseau comme aigle, voire une aigle héraldique, est très probable mais la position de la tête permet aussi de proposer une autre identification que le « séjour » liégeois de Jacques pourrait corroborer. En effet, les évêques de Liège Hugues de Pierrepont (1200-1229) puis Jean d'Eppes (1229-1238) ont tous les deux possédés des contre-sceaux représentant un oiseau que Poncelet, dans ses recherches sur les sceaux des évêques de Liège, a pu clairement qualifier de colombe, parfois essorante⁴⁰. L'oiseau du contre-sceau de Jacques de Lorraine pourrait lui aussi être une colombe prenant son envol. Les origines familiales de Jacques incitent cependant l'observateur à favoriser l'hypothèse de l'aigle. Simon II (1176-1206) puis ses successeurs, grand-père, père et frères, de Jacques ont porté les armoiries *d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent*. Ces alérions sont des petites aigles généralement interprétées comme un signe d'attachement à l'empire. L'oncle de Simon II, Robert de Florange (1159-1194), utilisait déjà un sceau à l'aigle tenant une épée. Son frère, le duc Mathieu I^{er} était le beau-frère de Frédéric Barberousse⁴¹. Dans ce contexte, le

³⁶ Bernard ARDURA, « Rudolf von (Raoul de) Thourotte († 1245) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 847-848. DR n° 6549 et 6549 bis (1242) ; P. Dony, *op. cit.*, p. 33-35.

³⁷ P. PÉGEOT, M. BOUYER, *op. cit.*, p. 79-81 ; DR n° 6549 et 6549 bis (1242) ; Ch. ROBERT, *op. cit.*, p. 74-76. Charles Robert lui attribue deux sceaux différents, nous n'avons trouvé qu'une empreinte. Pour le contre-sceau, Edmond des Robert évoque une aigle ; il paraît plus prudent de dire qu'il s'agit d'un oiseau sans essayer de l'identifier.

³⁸ Michel PARISSÉ, « Jakob von Lothringen († 1260) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 443 ; A. HARI, *op. cit.*, t. II, p. 513-525. Voir aussi : Alain MARCHANDISSE, *La fonction épiscopale à Liège au XIII^e et XIV^e siècles. Études de politologie historique*, Liège, Presses universitaires de Liège, 1998, p. 75 et 78 ; M. GEORGE, *op. cit.*, p. 143-144.

³⁹ Cahen 2013 [SIGILLVM . IACOBI . METENSIS . PRIMICERII] et 2013 bis [SECRETUM IACOBI] (1223-1231). Moulage : <http://www.sigilla.org/sigillant/primicier-eglise-metz-31934> (consulté le 24/06/2022).

⁴⁰ Édouard PONCELET, *Les sceaux et les chancelleries des princes-évêques de Liège*, Tongres, Georges Michiels-Broeders, 1938, p. 164-165 et 166-167.

⁴¹ H. COLLIN, *op. cit.*, p. 80-85.

volatile du contre-sceau de Jacques peut donc être rapprocher de l’emblème héraldique familial. Les deux lectures sont possibles et ne s’excluent pas forcément l’une et l’autre. Il s’agit peut-être d’un jeu sur l’ambivalence de représentation de la colombe et de l’aigle qui permettait à Jacques de s’affirmer à la fois comme ecclésiastique et comme membre de la maison ducal de Lorraine. Jacques utilisa encore ce contre-sceau après avoir été élu par le chapitre de la cathédrale de Metz en janvier 1239. Il y fut consacré par l’archevêque de Trèves Thierry de Wied, le dernier dimanche de Carême, le 20 mars 1239, en présence des évêques de Toul et de Verdun et de nombreux princes et seigneurs lorrains. Dans ce bref intervalle, il s’était fait gravé un sceau d’élu attesté en mars 1239. Il y est représenté debout tenant un bâton de la main droite et un livre dans la main gauche. Le champ est orné en haut à droite, d’un croissant de lune et, en bas à gauche, d’une fleur de lis⁴². Dans un deuxième temps, Jacques de Lorraine va réutiliser la matrice de Jean d’Apremont (ill. 2a et 2b). La qualité plastique de cette dernière, plutôt qu’un manque de temps ou de moyens, justifie probablement ce réemploi. Le message symbolique véhiculé par le contre-sceau à l’aigle et/ou à la colombe explique sans doute le prolongement de son utilisation⁴³.

Bien qu’utilisé avant son accession à l’épiscopat, ce contre-sceau emblématique, déjà héraldique peut-être, crée un précédent à Metz et ailleurs en Lorraine. En effet, dans le même temps, et pour longtemps encore, les évêques de Toul, Gilles de Sorcy (1253-1269)⁴⁴ et Conrad Probus (1279-1296)⁴⁵, comme ceux de Verdun, Jean d’Esch (1247-1253)⁴⁶, Jacques Pantaléon (1253-1255)⁴⁷, Robert de Milan (1255-1271)⁴⁸ et Henri de Grandson (1284-1286)⁴⁹ continuèrent à utiliser le même type sacerdotal (modèle 2) avec des contre-sceaux anhéraldiques. À Verdun, l’utilisation de l’intaille d’Albert de Hierges semble se poursuivre. Mais, là où Dony distinguait une tête d’aigle, accolée à deux têtes d’hommes barbus, Auguste Coulon a vu un Hercule. Le réemploi de cette intaille est en revanche bien attestée par cet auteur qui l’a trouvée utilisée par Jean d’Esch en 1251 puis par Robert de Milan en 1260⁵⁰. Henri de Grandson rompit avec la tradition du réemploi et utilisa selon Dony : « une pierre gravée représentant un lion⁵¹ ». Notons que Dony précisait que Nicolas Roussel dans son *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun* avait vu « un cheval marchant la tête baissée.⁵² » Lion ou cheval, il ne s’agit pas ici d’un emblème héraldique familial puisque les Grandson portent un *palé d’argent et d’azur de six pièces, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d’or*⁵³. La fleur de lis de Gilles de Sorcy à Toul n’est pas plus héraldique ; en 1292, son neveu Philippe porte deux fascés⁵⁴.

⁴² Cahen 1869 et 1869 bis (mars 1239 n. s.).

⁴³ Cahen 1870 et 1870 bis (1246-1259) ; DR 6558 et 6558 bis (1260).

⁴⁴ P. PÉGEOT, M. BOUYER, *op. cit.*, p. 81-83. DR 6650 et 6650 bis (1256), DR 6651 et 6651 bis (1256/1257) et DR 6652 et 6652 bis (1263) ; Cahen 1915 et 1915 bis (1259) ; Ch. ROBERT, *op. cit.*, p. 76-78.

⁴⁵ P. PÉGEOT, M. BOUYER, *op. cit.*, p. 83-86. DR 6654 et 6654 bis (1225) ; Ch. ROBERT, *op. cit.*, p. 78-80.

⁴⁶ Bernard ARDURA, « Johann von Esch (Jean d’Aix, Aze, Ax) († 1253) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 849. DR n° 6716 et 6716 bis (1248, perdu) ; P. DONY, *op. cit.*, p. 37-38.

⁴⁷ Bernard ARDURA, « Jakob Pantaleon von (Jacques Pantaléon de) Troyes (um 1185- 1264) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 849-850. Cahen n° 1920 (1254-1255) ; P. DONY, *op. cit.*, p. 38-39.

⁴⁸ Bernard ARDURA, « Robert von Mailand (de Milan) († 1271) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 849-850. Robert n° 6717 et 6717 bis (1256), 6718 et 6718 bis (1257) et 6719 et 6719 bis (1268) ; P. DONY, *op. cit.*, p. 40-41.

⁴⁹ Sur Henri de Grandson : M. GEORGE, *op. cit.*, p. 121. P. DONY, *op. cit.*, p. 42-44.

⁵⁰ A. Coulon, *op. cit.*, p. 341-368, ici p. 344. Les moulages cités par l’auteur (Arch. nat., *Supplément*, n° 3977 et Arch. nat., *Sceaux de Champagne*, Marne, n° 890 bis) n’ont pas été retrouvés.

⁵¹ P. DONY, *op. cit.*, p. 42-44.

⁵² Nicolas ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun...*, Paris, G. Simon, 1745, p. 313.

⁵³ Ce sont les armoiries que portent son frère Othon I^{er} dans l’armorial Wijnbergen (Paul ADAM-EVEN et Léon JÉQUIER, « Un armorial français du XIII^e siècle : l’armorial Wijnbergen (suite et fin) », *Archives Héraldiques Suisses*, t. 68, 1954, p. 55-80, n° 1113).

⁵⁴ M. Parisse, *Noblesse et chevalerie...*, *op. cit.*, p. 435 ; DR 5683 (mars 1292 n. s.).

À la mort de Jacques de Lorraine, survenue en 1260, c'est le petit-fils de Robert de Florange, Philippe, un cousin éloigné des ducs de Lorraine qui lui succède. Commencé en 1261 dans la contestation, son épiscopat fut particulièrement agité et il fut déposé par le pape en 1264. Il conserva en revanche son canonicat messin jusqu'à sa mort en 1297⁵⁵. Comme son prédécesseur, Philippe usa d'abord d'un sceau d'élu, attesté en avril 1261, avant de posséder un sceau d'évêque consacré⁵⁶. Ce dernier est conforme à celui de ses devanciers. Il retrouve la pose hiératique que Jean d'Apremont avait rejetée. Assis de face, l'évêque bénit de la main droite et tient de la main gauche sa crosse inclinée devant lui. Cet insigne de dignité est également visible sur le contre-sceau où, posée en bande, il broche sur un lion⁵⁷. Depuis Robert et son aigle portant une épée, les choix emblématiques de la maison de Florange ont évolué ; la famille a jeté son dévolu sur le lion. Là, le doute n'est pas permis, il s'agit bien d'une représentation héraldique. Le lion est parfaitement attesté notamment sur l'empreinte d'un sceau appendue à un acte du neveu de Philippe, également prénommé Philippe, en 1281⁵⁸. Il convient de souligner que le choix emblématique, clairement affirmé sur le contre-sceau de l'évêque, est surprenant dans le contexte de son élection contestée. En effet, Philippe eut dans ces moments recours à des arguments généalogiques pour montrer sa plus grande légitimité à la succession de Jacques, son parent. Son compétiteur, Thiébaud de Port-Sailly, était un « simple » fils de patricien de la cité. Michel Parisse avait mis en exergue la stratégie développée dans la généalogie alors utilisée et cité cette « formule significative » : *Est également issu de la même souche impériale [celle des ducs de Lorraine] sire Robert de Florange, dont descend le vénérable seigneur Philippe, évêque de Metz qui occupe à présent le siège cathédral de Metz en 1261*⁵⁹. Le choix du lion pour remplacer l'aigle choisi par Robert, *issu de la même souche impériale*, pose question. Par ce choix, Philippe semble avoir préféré se distinguer de son prédécesseur plutôt que de se placer dans la continuité qui pouvait suggérer la connexion généalogique les unissant. Mais il est vrai que le sceau est un élément d'identification et d'individualisation qui doit dire l'identité de la personne qui valide un acte. Outre la légende qui comprend le nom et la titulature de l'évêque, le contre-sceau est un autre moyen de différencier des prélats dont la représentation est désormais normée. Cette nécessité explique peut-être le choix emblématique de Philippe et le passage de l'aigle au lion.

Quoiqu'il en soit, le contre-sceau de Philippe de Florange est le premier témoignage absolument incontestable de l'utilisation d'un emblème héraldique familial par un prélat messin.

Les temps héraldiques : de Guillaume de Trainel à Gérard de Reninge (1264-1302)

Dans leur grande majorité, les successeurs de Philippe de Florange ont conservé l'habitude d'utiliser un sceau de type sacerdotal et un contre-sceau aux armes de leur famille. Mais cette habitude ne fut pas systématique.

Après avoir réussi à faire déposer Philippe de Florange, le comte de Bar parvient, au détriment du duc de Lorraine, à placer son candidat sur le siège épiscopal de Metz. En 1264, c'est Guillaume de Trainel (†1269), un parent d'Édouard II de Bar qui est élu à Metz. Dans

⁵⁵ Michel PARISSÉ, « Philipp von Flörchingen († 1297) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 443-444 ; A. Hari, *op. cit.*, t. II, p. 532-545.

⁵⁶ Cahen 1871 (1261, 19 avril).

⁵⁷ DR 6559 et 6559 bis (1262) ; Cahen 1872 et 1872 bis (1262) ; H. Collin, *op. cit.*, p. 225-226.

⁵⁸ Jean-Christophe BLANCHARD, « Images sigillaires de la noblesse lorraine au temps de Ferry III (1251-1303) », Christelle BALOUZAT-LOUBET et Isabelle GUYOT-BACHY (dir.), *op. cit.*, p. 91-109, ici p. 102-103.

⁵⁹ M. Parisse, *Noblesse et chevalerie...*, *op. cit.*, p. 29-30.

les actes de Guillaume, Édouard est tantôt son oncle, tantôt son cousin⁶⁰. Les généalogies actuelles ne valident pas le lien de parenté avancé par l'évêque de Metz. Les deux hommes partagent bien une ascendance commune mais ils ne seraient que cousins. Guillaume serait en effet un fils d'Anseau IV de Trainel et de Sibille Bristaud. Anseau IV, fils d'Anseau III, était le petit-fils d'Anseau II et d'Ermesinde de Bar-sur-Seine. Cette dernière avait auparavant été l'épouse de Thiébaud I^{er} de Bar, le grand-père de Thiébaud II⁶¹.

Le sceau de Guillaume est toujours construit sur le même modèle. L'évêque est cependant représenté de trois-quarts, comme Jean d'Apremont, mais sa tête est tournée vers la gauche. La matrice de ce sceau a été particulièrement soignée ; le graveur a par exemple magnifiquement rendu le décor végétalisé du crosseron. La crosse qui broche en pal sur l'écu du contre-sceau a bénéficié d'un traitement identique. Ce contre-sceau est pleinement héraldique puisque les armoiries de l'évêque (un fascé) sont inscrites dans un écu⁶². Au sein de son lignage, Guillaume a fait le choix du fascé mais il aurait également pu opter pour un écu au lion. Les Trainel ont en effet pu porter un vairé, un lion ou un fascé. Les explications d'une « histoire héraldique [...] complexe » sont à rechercher « dans la succession matrilinéaires des seigneuries et des emblèmes⁶³ ». Anseau IV était le fils d'Ide de Brienne et le petit-fils d'Ermesinde de Bar-sur-Seine († 1211), issue du même lignage de Brienne. Or dans ce lignage l'adoption du lion est documenté dès le début du XIII^e siècle⁶⁴. Malgré le prestige de cette illustre parenté – Jean I^{er} est roi de Jérusalem de 1205 à 1237 – Guillaume opte pour le fascé. Là encore, la nécessité de se distinguer de son prédécesseur, lui-aussi porteur d'un lion, explique sans doute cet abandon. Il était d'autant plus nécessaire qu'il ne fallait pas confondre, non seulement l'évêque passé et le nouveau, mais encore un allié des ducs de Lorraine, qui avait été déposé par le pape, avec le plus vertueux parent du comte de Bar.

Les sceaux du successeur de Guillaume, Laurent (1270-1279)⁶⁵ marquent une rupture par rapport aux précédents. L'héraldique disparaît temporairement au profit de motifs hagiographiques. Arnaud Hari a remis en cause, à juste titre me semble-t-il, la parenté

⁶⁰ Michel PARISSÉ, « Wilhelm von (Guillaume de) Trainel († 1269) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 444 ; A. Hari, *op. cit.*, t. II, p. 545-554 (pour le lien de parenté avec le comte de Bar : p. 545, n. 383).

⁶¹ Je remercie monsieur Édouard de Saint-Phalle à qui je dois le rattachement de l'évêque de Metz à Anseau IV de Trainel. Sur la généalogie des Trainel : Édouard DE SAINT-PHALLE, « Les seigneurs de Trainel et de Venizy du XI^e au XIII^e siècle », *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*, t. CXXXII, 2008, p. 273-326. L'hypothèse d'Arnaud Hari qui ferait de Guillaume le fils de Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol et de Blois, et d'Agnès de Bar, fille de Thiébaud I^{er}, me paraît peu probable. Notons enfin que Christophe Butkens dans ses *Trophées sacrés et profanes du duché de Brabant...* (t. I, La Haye, Chrétien van Lom, 1724, p. 638) donne également Guillaume comme fils d'Anseau (IV) mais sans preuve.

⁶² DR 6560 et 6560 bis (1264,17 juillet). Une autre empreinte également conservée aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle est appendue à un acte du 15 novembre 1268 (B 481, n° 45). André Philippe signale une empreinte de ce sceau appendue à un acte faux du XV^e siècle [*Archives de la ville d'Épinal antérieures à 1790 : actes constitutifs et politiques de la commune, série AA, 1223-1624 et catalogue des sceaux existant dans les archives de la ville*, Épinal, Imprimerie Fricotel, 1926, p. 270, n° 27 : <http://www.sigilla.org/sceau-type/guillaume-trainel-deuxieme-sceau-244520> (consulté le 24/06/2022)]. Une autre empreinte appendue à un acte de février 1267 est signalée aux Archives départementales de la Meuse (19 H 6, n° 26) : <http://www.sigilla.org/empreinte/guillaume-trainel-ad-55-19-h-6/26-168807> (consulté le 24/06/2022).

⁶³ Arnaud BAUDIN, *Emblématique et pouvoir en Champagne. Les sceaux des comtes de Champagne et de leur entourage (fin XI^e-début XIV^e siècle)*, Langres, Dominique Guéniot, 2012, p. 368-370, 563. Des éléments du dossier avaient été rassemblés par Léon BOULY DE LESDAIN, « Notes sur quelques changements d'armoiries au XII^e et XIII^e siècles », *Archives Héraldiques Suisses*, t. 14, 1900, p. 44-62, ici p. 44-49.

⁶⁴ Édouard de Saint-Phalle, art. cit., p. 124 ; A. BAUDIN, *op. cit.*, p. 392-395, 548-49. Pour une analyse plus générale du phénomène de la transmission héraldique par les femmes : Michel NASSIET, « Héraldique, filiation et alliance au XIII^e siècle », *Journal des Savants*, janvier-juin 2020, p. 115-146.

⁶⁵ Michel PARISSÉ, « Lorenz von Lichtenberg (Leistenberg) († 1279) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 442-443 ; Arnaud Hari, *op. cit.*, t. II, p. 554-568.

couramment admise de Laurent avec les Lichtenberg. Il faut donc admettre qu'actuellement les origines familiales de Laurent ne sont pas connues. Sa carrière à Trèves puis son élection à Metz permettent cependant à Hari d'émettre l'hypothèse de « l'appartenance à une famille de l'aristocratie lorraine⁶⁶ ». Aucun contre-sceau armorié ne vient la confirmer. En effet, les deux contre-sceaux qu'utilisa Laurent furent hagiographiques. Il usa d'abord d'un sceau d'élu où, sur un champ semé de six croisettes, l'évêque est figuré debout tenant un livre sur sa poitrine⁶⁷. Le contre-sceau apposé au revers de l'empreinte représente saint Paul et saint Étienne. La même matrice est encore utilisée pour contre-sceller le premier sceau d'évêque consacré de Laurent en juin 1272. Une Vierge à l'enfant est gravée dans le registre supérieur de ce sceau avec à sa droite un orant agenouillé ; l'évêque est représenté dans la partie inférieure du sceau conformément au modèle 2 en usage à Metz⁶⁸. Une autre empreinte, appendue à un acte du 15 octobre 1274, montre l'évêque bénissant de la main droite et portant la crosse de la main gauche. Deux croisettes au pied fiché sont posées dans le champ de part et d'autre de son visage ; on voit également sous ses coudes, un soleil à gauche et un croissant de lune à droite. Le contre-sceau représente le martyr de saint Étienne sur un champ treillissé⁶⁹. Les sceaux de Laurent sont une manifestation de sa piété et de ses dévotions et n'ont pas vocation à affirmer son appartenance à un lignage et/ou un clan malgré le contexte conflictuel et guerrier de son épiscopat.

C'est un flamand, petit-fils de Guillaume III de Dampierre et de Marguerite de Flandre, Jean, qui est directement nommé par le pape le 7 octobre 1279 sur le siège épiscopal de Metz. Mais son père, Gui de Dampierre, comte de Flandre, parvient rapidement, dès le 9 juin 1282, à obtenir son transfert à Liège⁷⁰. Apparenté tant aux comtes de Bar qu'aux ducs de Lorraine, Jean a cependant joué un rôle mineur dans l'histoire de la région. Il échappe à la documentation lorraine mais les recherches et les articles de Dominique Delgrange et de Marc Gil comblent ces lacunes⁷¹. En tant que chancelier de Flandre et prévôt de Saint-Pierre de Lille et de Saint-Donatien de Bruges, Jean a utilisé un premier sceau sur lequel le lion héraldique familial apparaît déjà. Ce lion se retrouve dans le champ du contre-sceau utilisé par Jean alors qu'il avait été nommé à Metz le 3 avril 1280, au revers de son sceau d'élu sur lequel il est représenté debout accosté de deux lions dans un décor architecturé, puis le 10 juin 1281, au revers de son sceau d'évêque consacré. Sur ce dernier, l'évêque est représenté selon les « normes messines », assis, bénissant de la main droite et tenant la crosse dans la main gauche. Mais, outre la très grande qualité de la gravure, il convient de remarquer le drap d'honneur orné de médaillons alternant lions et aigles héraldiques, tendu en arrière-plan. Selon Marc Gil, la présence de l'aigle pourrait être une allusion à l'ascendance carolingienne de Jean de Flandre particulièrement signifiante à Metz, lieu de naissance de la dynastie. Jean posséda encore un autre contre-sceau alors qu'il était toujours évêque de Metz. On le trouve sur un acte daté du 22 mai 1282 à Orvieto où l'on voit un lion sur lequel une crosse broche en

⁶⁶ Alain MARCHANDISSE, « Un prince en faillite. Jean de Flandre, évêque de Metz (1279/80-1282), puis de Liège (1282-1291) », *Bulletin de la Commission royale d'histoire. Académie royale de Belgique*, t. 163, 1997, p. 1-75 ; A. HARI, *op. cit.*, t. II, p. 557.

⁶⁷ <http://www.sigilla.org/sceau-type/laurent-lichtenberg-premier-sceau-100104> (1270) et <http://www.sigilla.org/sceau-type/laurent-lichtenberg-contre-sceau-100105> (consulté le 24/06/2022).

⁶⁸ Cahen 1873 et 1873 bis (127, juin).

⁶⁹ DR 6561 et 6561 bis (sceau détaché) ; Cahen 1874 et 1874 bis (1274, 15 octobre) ; Hubert Collin, *op. cit.*, p. 226.

⁷⁰ A. HARI, *op. cit.*, t. II, p. 568-569.

⁷¹ Dominique DELGRANGE, « À la recherche des sceaux de Jean de Flandre-Dampierre († 1291) », *Annales du Comité Flamand de France*, tome 67 (2011), p. 129-144 ; Marc GIL, « Les sceaux de Jean de Flandre (1250- † 1291), chancelier de Flandre, évêque de Metz, puis de Liège : portrait sigillaire d'un prince ecclésiastique à la fin du XIII^e siècle », *ibid.*, p. 145-160.

bande dans un écu. Ces dernières matrices sont ensuite réutilisées par Jean devenu évêque de Liège.

Petit-fils de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite de Flandre, le fils de Jean I^{er}, Bouchard (de Hainaut), succéda à son cousin et devint évêque de Metz le 9 juin 1282. Mais ayant obtenu plusieurs dispenses papales, il ne fut consacré qu'entre le 28 décembre 1286 et le 19 août 1287⁷². Dans l'intervalle séparant son élection de sa consécration, Bouchard fit usage d'un sceau d'élu le représentant debout et tenant un livre devant sa poitrine, accosté dans le champ, au niveau de ses épaules, de deux molettes et, au niveau de ses hanches d'un lion à sa droite et d'une aigle à sa gauche. Au revers des empreintes conservées, le contre-sceau porte un lion dans une rosace à six lobes⁷³. Dès le 2 octobre 1287 au moins, Bouchard disposait d'un sceau conforme à son nouveau statut. Ce sceau répondait aux standards messins, l'évêque assis de face bénissait de la main droite et tenait la crosse dans sa main gauche. On retrouvait dans le champ, à ses côtés, les emblèmes héraldiques de son sceau d'élu, intervertis : l'aigle à droite et le lion à gauche. Le contre-sceau reste occupé par un lion qui porte sur son épaule une crosse posée en bande⁷⁴. Marc Gil a déjà noté la proximité emblématique de ce sceau avec celui de Jean de Dampierre. Ce dernier et Bouchard sont selon lui les seuls évêques de Metz et de Liège à utiliser l'aigle sur un grand sceau. Mais les causes de la présence de l'aigle sont différentes. La mère de Bouchard, Adélaïde de Hollande († 1284), est en effet la sœur de Guillaume de Hollande, roi des Romains (1247-1256)⁷⁵. Sur son sceau, elle est accostée à sa droite par une aigle et à sa gauche par un lion⁷⁶. La légende : S' AELYDIS SORORIS D(omi)NI WILL'(elmi) REG(is) ROM(anorum) ET VXOR 9(con)DĀ(m) IOhA(nn)IS DE AVENIS explique la position de l'aigle et du lion. Adélaïde se positionne d'abord comme sœur du roi des Romains, l'aigle est donc à sa droite, puis comme épouse de Jean d'Avesnes, le lion est donc à sa gauche. Aucun élément, aussi ténu soit-il, ne permet d'expliquer l'inversion du lion et de l'aigle sur les deux sceaux de Bouchard. Mais plutôt que d'avancer la simple erreur d'un graveur, je préfère proposer deux lectures éventuellement complémentaires. Quand, en 1287, Bouchard change de matrice, sa mère est morte depuis trois ans, peut-être se sent-il alors la légitimité de mettre en avant le passé impérial de son oncle maternel. Le souvenir de cet oncle, « vainqueur » de Westkapelle, aurait alors été d'autant plus utile que dans le même moment l'évêque de Metz s'engageait dans un « conflit lignager » qui allait l'opposer au comte de Bar Thiébaud II, époux de Jeanne de Dampierre⁷⁷.

⁷² Michel PARISSSE, « Burkhard von (Bouchard d') Avesnes († 1296) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 444-445 ; A. Hari, *op. cit.*, t. II, p. 569-582. La légende de son sceau d'élu (cf. note suivante) le nomme Bouchard de Hainaut : S. BOVCHARDI DE HANOIA DEI ET APOSTOLICE SEDIS METENSIS EPISCOPI.

⁷³ Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, t. 2, Paris, Imprimerie nationale, 1873, n° 5912 (1282, 12 décembre) ; DR 6562 et 6562 bis (1284, 12 mai) ; Cahen 1875 et 1875 bis (1284 (n. s.), 26 février) ; H. COLLIN, *op. cit.*, p. 227.

⁷⁴ DR 6563 et 6563 bis (1287, 2 octobre, sceau perdu), 6564 et 6564 bis 1293 (n. s.), 20 février) ; Cahen 1876 et 1876 bis (1293, 3 septembre). Voir aussi : <http://www.sigilla.org/sigillant/bouchard-avesnes-31850> (consulté le 24/06/2022).

⁷⁵ M. GIL, art. cit., p. 151, n. 63. Les fils d'Adélaïde, Jean et Florent, eux aussi utilisent conjointement le lion et l'aigle.

⁷⁶ Marc Gil renvoie pour ce sceau à Olivier DE VREE, *La genealogie des comtes de Flandre depuis Baudouin Bras de Fer jusques a Philippe IV roy d'Espagne...*, Bruges, Jean-Baptiste et Lucas van den Kerchove, 1642, pl. 54. On peut voir une photographie du moulage de ce sceau sur le site des Archives de l'État en Belgique : https://search.arch.be/fr/recherche-des-archives/resultats/inventaris/rabscan/zoekterm/alix+de+Hollande/eaidid/BE-A0510_005990_005868_FRE/inventarisnr/I599058683902628/level/file/scan-index/-18/foto/510_2172_000_07595_000_0_0002 (consulté le 24/06/2022).

⁷⁷ A. HARI, *op. cit.*, t. II, p. 572-574.

L'emploi des armoiries familiales de l'évêque est désormais systématique à Metz. Il permet au prélat de s'affirmer en tant que membre d'un lignage, souvent prestigieux, et de se mettre en signe au sein de l'espace sur lequel il peut exercer son pouvoir. L'empreinte sigillaire est un vecteur de cette communication politique, comme la monnaie. Bouchard fit battre des deniers d'argent sur lesquels les armoiries au lion des Avesnes étaient gravés dans un écu⁷⁸.

C'est à la suite du conflit qui oppose Thiébaud de Bar, fils du comte Thiébaud II, et Ferri de Lorraine, évêque d'Orléans, fils du duc Ferri III, que le pape décide de nommer Gérard de Reninge (1296-1302) sur le siège épiscopal de Metz vacant après le décès de Bouchard, un choix qui évite à Boniface VIII de prendre parti dans un contexte de nouvelles tensions entre les deux maisons rivales. Arnaud Hari interprète encore cette nomination comme un prolongement de l'influence du lignage d'Avesnes à Metz⁷⁹. Fils de Jean II d'Ypres et de Mathilde d'Aire, Gérard de Reninge descend par cette dernière des châtelains de Saint-Omer dont elle a repris la fasce qu'elle a ensuite transmise à ses descendants⁸⁰. Gérard fut d'abord chanoine de Théroouanne, puis chanoine de Cambrai et archidiacre de Brabant. L'héraldique est absente des sceaux qu'il utilisait dans ces fonctions⁸¹. Le sceau de Gérard de type sacerdotal est conforme au modèle messin. Sur son contre-sceau héraldique, on voit, dans un trilobe orné de tête d'ange, un écu à la fasce brochante sur deux crosses adossées (ill. 3a et 3b)⁸². Comme son prédécesseur, Gérard a émis des deniers à ses armes qui confirment l'importance de l'héraldique aux yeux des évêques de Metz⁸³.

En cette fin de XIII^e siècle, le schéma sceau de type sacerdotal et contre-sceau héraldique est devenu la norme dans les trois évêchés lorrains. À Toul, Jean de Sierck (1296-1305) est représenté sur son sceau assis, bénissant de la main droite et tenant la crosse dans la main gauche. Son contre-sceau porte un écu à l'aigle⁸⁴. Il existe un écart important entre cet emblème et les armoiries familiales (*d'or à la bande de gueules chargées de trois alérions*

⁷⁸ Dominique FLON, *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Évêchés. Tome premier : prolégomènes – première partie : les temps du denier et de l'installation des droits*, Nancy, Société Thierry Alix, 2002, p. 223-224.

⁷⁹ Michel PARISSÉ, « Une élection épiscopale disputée à Metz en 1296-1297 : de Bouchard d'Avesnes à Gérard de Reninge », Wolfgang HAUBRICHS, Wolfgang LAUFER, Reinhard SCHNEIDER (dir.), *Zwischen Saar und Mosel. Festschrift für Hans-Walter Herrmann*, Sarrebruck, 1995, p. 77-83 ; *id.*, « Gerhard von Reninghe (Gérard de Reningh) († 1302?) », E. GATZ (dir.), *op. cit.*, p. 445-446 ; A. HARI, *op. cit.*, t. II, p. 582-586 (p. 583 : « Nous voyons en effet, dans les années qui suivent, Gérard en très bons termes avec le comte Jean II de Hainaut, le frère de l'évêque défunt Bouchard. »).

⁸⁰ Arthur GIRY, « Les châtelains de Saint-Omer (1042-1386) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1875, 36, p. 91-117 ; Alexandre HERMAND, Louis DESCHAMPS DE PAS, *Histoire sigillaire de la ville de Saint-Omer*, Paris, Victor Didron, Rollin et Feuardent, 1841, p. 23.

⁸¹ A. HERMAND, L. DESCHAMPS DE PAS, *op. cit.*, p. 29-30.

⁸² DR 6565 et 6565 bis (1300 (n. s.), 19 janvier) ; Cahen 1877 et 1877 bis (1299, 21 novembre). Voir aussi : <http://www.sigilla.org/sigillant/bouchard-avesnes-31850> (consulté le 24/06/2022).

⁸³ D. FLON, *op. cit.*, *Tome deuxième : deuxième partie : les temps du florin et du gros. Troisième partie : les temps du ducat, du thaler et du teston*, Nancy, Société Thierry Alix, 2002, p. 501. La fasce est ici remplacée par une bande peut-être accompagnée de billettes. Les emblèmes familiaux sont encore instables dans la deuxième moitié du XIII^e siècle. Le frère aîné de Gérard, Guillaume VII, porte un écu au lion mais conserve la fasce sur le caparaçon de son cheval, mais leurs cadets font d'autres choix, Jean opte pour les armoiries de son père (trois losanges et un franc-quartier), Baudouin pour la fasce et enfin Jacques, Gautier et Bouchard choisissent une bande accompagnée de petits meubles (A. HERMAND, L. DESCHAMPS DE PAS, *op. cit.*, p. 29-31).

⁸⁴ Jean fut d'abord évêque d'Utrecht de 1288 à 1295. P. PÉGEOT, M. BOUYER, *op. cit.*, p. 86-88. Arnaud BAUDIN, *Inventaire sigillographique du chartrier de la commanderie teutonique de Beauvoir. Catalogue analytique*, [Archives départementales de l'Aube], 2014, p. 48-49 (1296, 24 août) ; DR 6655 et 6655 bis (1300, 7 décembre) ; Ch. ROBERT, *op. cit.*, p. 80-81.

d'argent) utilisées tant par le père de Jean, Arnold III, que par son frère Ferri⁸⁵. Peut-être l'aigle du contre-sceau de Jean fait-il allusion aux armoiries du lignage de sa mère. Malheureusement, seul le prénom de cette dernière, Elisabeth, est connu. Il n'est donc pas possible, dans l'état actuel de la documentation, de préciser à quelle famille ces armoiries à l'aigle pourraient appartenir⁸⁶. Aucun élément ne permet donc pour l'instant de comprendre ce choix de l'évêque qui utilise par ailleurs les armoiries familiales quand il fait battre un denier d'argent sur lequel la bande et les coquilles sont nettement visibles⁸⁷. Enfin, à Verdun, Jean de Réchicourt (1297-1303) fait lui aussi usage d'un sceau de type sacerdotal. Mais surtout, son contre-sceau, à l'écu mi-parti au 1 : semé de croisettes recroisetées à deux bars adossés (Réchicourt), au 2 : une croix (Apremont), montre bien toute l'attention qui était portée par les prélats à leur emblématique⁸⁸. Fils de Thierry, comte de Réchicourt et de Forbach, et d'Isabelle d'Apremont, Jean, par cette dernière, est le petit-fils du bienheureux Gobert VI et s'inscrit dans la parenté de plusieurs évêques de Verdun⁸⁹. Élu en 1289 par une partie du chapitre, il dut d'abord renoncer au profit de Jean de Revigny qui lui fut préféré par le pape. C'est seulement à la mort de ce dernier, après plusieurs années de conflit, qu'il fut enfin nommé à son tour par le souverain pontife. Le rappel héraldique de sa parenté avec les évêques de Verdun Arnoul de Chiny (1171-1181), Albert de Hierges (1186-1208), Jean d'Apremont (1217-1224), Raoul de Thourotte (1224-1245) et Jean d'Esch (1247-1253) avait sans doute pour but de souligner sa légitimité à monter sur le trône épiscopal de saint Saintin⁹⁰.

De la fin du XII^e au début du XIV^e siècle, le type sacerdotal du grand sceau de l'évêque s'est stabilisé et généralisé. Après un temps d'hésitation, sous l'épiscopat de Bertram, les prélats messins, une fois consacrés, se font représenter mitrés, bénissant de la main droite et tenant la crosse de la main gauche. Avant d'être consacrés, ils ont parfois eu recours à un sceau d'élu. À partir de Jacques de Lorraine, cinq sceaux de ce type ont été repérés. Majoritairement, l'élu y est debout, la tête nue et tient de ses deux mains un livre devant sa poitrine. Le style évolue au gré des changements de goût, de l'évolution de la mode, des souhaits des commanditaires et de la qualité des artistes. Le réemploi du sceau de Jean d'Apremont par Jacques de Lorraine s'explique plus par la qualité esthétique de la matrice que par la volonté de Jacques de s'inscrire dans la continuité de l'épiscopat de son prédécesseur marqué par le bilan négatif de la guerre des Amis. Le contre-sceau apparaît avec Jean d'Apremont, qui l'importe peut-être de l'évêché de Verdun où son usage paraît plus ancien. C'est d'abord sur le contre-sceau (ou sceau secret) que les emblèmes pré-héraldiques puis héraldiques apparaissent. Après l'« aigle » de Jacques de Lorraine, les évêques messins ont tous eu recours à un sceau secret héraldique à l'exception de Laurent (1270-1279). Mais avec Jean de Dampierre (1279-1282) et Bouchard d'Avesnes (1282-1296), l'héraldique fait

⁸⁵ J.-Ch. BLANCHARD, « Images sigillaires ... », art. cit., p. 100-101.

⁸⁶ M. Parisse, *Noblesse et chevalerie...*, op. cit., p. 433. L'aigle est notamment portée par les Cronembourg, Dollendorf, Fontoy, Luttange, Ottange et Rochefort-Walcourt (Jean-Claude LOUTSCH, *Armorial du pays de Luxembourg*, Luxembourg, Ministère des Arts et des Sciences, 1974, p. 306, 324, 366, 534, 629 et 683). La proposition que fait Marc Gil pour expliquer la présence d'un aigle sur le contre-sceau de Jean d'Enghien, évêque de Liège (1274-1281) : aigle de saint Jean, patron de l'évêque (art. cit. p. 151, n. 62), semble difficilement envisageable dans le cas du contre-sceau de Jean de Sierck où l'aigle est posée dans un écu et non directement dans le champ du sceau.

⁸⁷ D. FLON, op. cit., *Tome deuxième...*, p. 448-449.

⁸⁸ Sur Jean de Réchicourt : M. GEORGE, op. cit., p. 220-221. DR 6720 et 6720 bis (1302, 4 juin). Pierre Dony ne signale aucune empreinte (op. cit., p. 45-46). M. Parisse, *Noblesse et chevalerie...*, op. cit., p. 448.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 254.

⁹⁰ Son frère Conrad, seigneur de Réchicourt et de Marimont, choisit de porter seulement les armoiries de son père (DR 5322, 1287, 23 février).

son apparition dans le champ du grand sceau. Sans doute est-il nécessaire pour ses hommes aux origines exogènes, relativement mal connus dans les principautés lorraines et plus largement dans la région, de se faire connaître et reconnaître. Faisant fi de l'humilité propre à leur fonction, ces princes d'église devaient dire qui ils étaient, quitte à « abuser » d'emblèmes héraldiques. Le contraste est d'autant plus saisissant que Laurent avait justement préféré des contre-sceaux hagiographiques. Mais cette présence héraldique sur le grand sceau de ces deux prélats me paraît aller au-delà de la simple nécessité d'identification. Car Gérard de Reninge, un autre évêque d'origine « étrangère » ne recourt plus après eux à l'usage d'emblèmes héraldiques dans le champ de son sceau. Il fait placer les armoiries de son lignage seulement sur son sceau secret. L'usage de ces armoiries au revers de son sceau suffit donc à préciser son identité. Le message porté par les lions et les aigles des sceaux de Jean et de Bouchard est plus qu'identitaire. Certes ils appartiennent respectivement aux lignages de Dampierre et d'Avesnes, mais surtout à d'importantes familles comtales au cœur de la politique européenne de la période et c'est ce qu'ils proclament dans le champ de leur grand sceau.

Les emblèmes, les armoiries jouent un rôle important dans la communication des évêques de Metz et ce jeu fait pleinement partie de leur politique. Ce n'est pas un hasard que Jacques, le « second bâtisseur de la principauté épiscopale », soit le premier prélat messin à faire usage d'un emblème « proto-héraldique » qui semble faire allusion à son appartenance à la maison ducale de Lorraine. Sans doute n'est-il pas un hasard non plus que ses successeurs aient, à l'exception notable de Laurent, généralisé voire amplifié cet usage. Les évêques sont alors sur la défensive. Leur pouvoir, affaibli dans la première moitié du XIII^e siècle, doit être à tout prix restauré⁹¹ et cette restauration passe notamment par la représentation et par la symbolique. L'utilisation des armoiries les liant à de prestigieuses familles nobles sur les sceaux et/ou sur des monnaies participent de cette tentative de restauration.

Cet usage paraît plus précoce à Metz. On constate d'abord un net décalage à Toul, comme à Verdun, où le contre-sceau héraldique paraît systématique à la fin du XIII^e siècle seulement. À Cologne, Englebert II de Fauquemont (1261-1274) est le premier archevêque à posséder un contre-sceau héraldique mais les armoiries qui y figurent sont celles de l'archevêché. C'est Henri II de Virnebourg (1304-1332) qui joint ces dernières avec celles de sa propre famille⁹². À Trèves, la chronologie est sensiblement la même : Henri II de Fénétrange (1260-1286) introduit les armoiries de l'archevêché et Baudouin de Luxembourg (1307-1354) y ajoute celle de son lignage⁹³. Enfin, les armoiries de l'archevêché de Reims sont documentées pour la première fois sur le sceau secret de Jean I^{er} de Courtenay (1266-1270) mais n'apparaissent plus sur celui de son successeur Pierre I^{er} Barbet (1274-1298) et aucune armoirie familiale n'est repérée dans la période⁹⁴.

Avec les innovations emblématiques de Jacques de Lorraine et celles proprement héraldiques de ses successeurs, Metz, comme en de nombreux autres domaines, a été un laboratoire où des influences diverses, émanant tant des cours princières de Lorraine que des familles nobles qui en dépendaient, ou encore venant des lignages comtaux et aristocratiques de la Flandre, ont contribué au rayonnement d'un territoire hors du commun dans ces structures comme dans ces usages.

Jean-Christophe Blanchard
Université de Lorraine, CRULH, F-54000 Nancy, France

⁹¹ A. HARI, *op. cit.*, t. II, p. 513 et 532.

⁹² W. EWALD, *op. cit.*, Bd. I, p. 17-18.

⁹³ W. EWALD, *op. cit.*, Bd. II, p. 15.

⁹⁴ P. DEMOUY, art. cit., p. 716-719.